

221C2158  
FR0014003PZ3-FS0691

20 août 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ACCOR ACQUISITION COMPANY**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 août 2021, la société Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, Londres, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 16 août 2021, par suite d'une cession d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY hors marché, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY<sup>1</sup> et détenir, individuellement, 3 740 548 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 9,70% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 1 000 000 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'« *equity swaps* » exerçables à tout moment jusqu'au 5 octobre 2021, portant sur autant d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY.

À cette occasion, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 16 août 2021, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Goldman Sachs International et Goldman Sachs Bank Europe SE qu'elle contrôle, 4 144 834 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 10,75% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Goldman Sachs International	3 740 548	9,70
Goldman Sachs Bank Europe SE	404 286	1,05
<b>Total The Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>4 144 834</b>	<b>10,75</b>

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir, au 16 août 2021, 1 000 000 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'« *equity swaps* » exerçables à tout moment jusqu'au 5 octobre 2021, portant sur autant d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY.

<sup>1</sup> Société introduite sur Euronext Paris depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021. Cf. notamment prospectus visé par l'AMF sous le n° 21-180 le 26 mai 2021 et communiqué de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY du 28 mai 2021.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 38 566 000 actions représentant autant de droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.